

Pour les enfants



Atelier destiné aux enfants du préscolaire

Principaux éléments de l'atelier préscolaire

L'atelier se déroule sur 3 jours : 20 à 30 minutes d'animation suivi de rencontres, le tout pouvant aller jusqu'à un maximum d'une heure par jour.

Jour 1

- Les 3 droits avec les photos et les gestes (les expliquer brièvement);
- Enfant qui se fait prendre son jouet par un autre enfant;
- Retour et recherche de solutions : dire «non», demander l'aide d'ami-e-s, en parler à un-e adulte de confiance;
- Exercice du «NON» affirmatif.

Jour 2

- Mise en situation avec les poupées : enfants qui protègent leurs droits face à une personne peu connue qui veut leur montrer des chiots dans sa maison;
- Mêmes solutions que le jour 1;
- Règles de sécurité, autodéfense avec le cri;
- Période libre à la fin du jour 1, avec l'équipe d'animation.

Jour 3

- Chanson : «Tête, épaules, genoux, orteils»;
- Nommer toutes les parties du corps à l'aide de schémas corporels;
- Enfant qui se fait pousser et chatouiller par sa grande sœur;
- Enfant qui se fait enlever ses droits par son oncle, qui le manipule en lui proposant un cadeau en échange de caresses et de baisers (attouchements sexuels, bons et mauvais secrets, déculpabiliser l'enfant, responsabilité de l'agresseur);
- Mêmes solutions que le jour 2;
- Trouver trois personnes adultes de confiance;
- Enfant qui parle à un adulte de confiance pour obtenir de l'aide;
- Aide-mémoire;
- Rencontres individuelles pour les enfants qui le veulent, avec l'animatrice ou l'animateur de leur choix. Le but des rencontres est de recevoir les commentaires des enfants suite à l'atelier, faire de la révision et de la référence au besoin auprès des parents ou d'autres ressources d'aide

